

École de criminologie

Été 2024

Université de Montréal - Plan de cours

CRI 6121 – Interventions criminologiques auprès des mineurs

Mardi de 8h30 à 15h30

Denis Lafortune denis.lafortune@umontreal.ca

Disponibilités: sur rendez-vous, préférablement les mercredis et vendredis

Descripteur du cours

Pratiques d'intervention en criminologie auprès des mineurs exposés à des expériences de vie adverses, ou présentant des problèmes de santé mentale, ou auteurs d'infractions, qui tiennent compte des facteurs développementaux qui les caractérisent.

Objectifs du cours

L'objectif général de ce séminaire est de préparer les étudiants et/ou futurs criminologues à intervenir auprès des jeunes en difficulté et de leur famille et ce, tant dans le cadre de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) que de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA).

- De manière plus spécifique, il s'agira d'abord de rappeler rapidement les différents cadres légaux et d'introduire les principales méthodes d'évaluation initiale des risques et besoins des mineurs.
- Ensuite, et surtout, le cours vise à présenter et approfondir la compréhension des principaux modèles ou approches d'intervention actuellement appliqués au Québec ou à l'échelle internationale.
- Les étudiants seront enfin invités à porter un regard critique sur ces modèles ou approches à la lumière des études empiriques et revues systématiques réalisées à ce jour.

Dans l'ensemble de la formation à l'École de criminologie, ce cours s'inscrit dans un ensemble qui en comporte au moins sept autres:

- Justice des mineurs (1er cycle);
- Évaluation et intervention auprès des jeunes (1er cycle);
- Évaluation et intervention auprès des victimes (1er cycle);
- Principes et modèles d'intervention (1^{er} cycle);
- Interventions cognitivo comportementales (2e cycle);
- Pratiques cliniques auprès des victimes (2^e cycle);
- Théories de l'intervention en criminologie (2e cycle).

Approche pédagogique

Les enseignements seront organisés en quatre parties distinctes. a) L'introduction présentera une grille de lecture et d'analyse des textes; b) chaque semaine, une première partie de l'enseignement sera dispensée de manière magistrale; c) les étudiants seront encouragés à faire dix lectures obligatoires, poser des questions et rédiger formellement deux rapports, chacun résumant et posant un regard critique sur une lecture complémentaire; d) les étudiants qui

soumettent un rapport de lecture seront incités à participer à co-animer le séminaire une quinzaine de minutes durant le bloc correspondant.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Participation aux discussions portant 10 lectures obligatoires, par le biais de la prise de parole, mais aussi de la soumission, à huit reprises (24%), d'une question sur Studium la veille du cours (16h00 au plus tard). Ces questions peuvent avoir différents objectifs: a) mieux comprendre le texte en examinant des éléments tels que le cadre de l'intervention, un concept important ou une technique proposée; b) discuter de la pertinence, l'applicabilité et l'impact potentiel du modèle d'intervention sur le terrain; c) établir des liens pertinents entre le texte et certains enjeux professionnels ou sociaux contemporains.

Pour avoir tous vos points (3%), vous devez: a) montrer avoir bien lu le texte en faisant référence à des sections, extraits et pages précises pour nous situer; b) poser une question ouverte qui invite les autres à s'engager dans les échanges; c) être prêt.e.s à apporter un premier élément de réponse à cette question, sinon pouvoir reformuler et expliquer votre question en classe.

Co animation du séminaire par le biais de la présentation de lectures optionnelles (15 minutes, 2 x 15%) dans deux blocs différents. Vous devrez identifier deux lectures optionnelles pour lesquelles vous vous proposez de : a) faire une synthèse (1500 mots) à l'aide d'une grille de lecture; b) la présenter au groupe (15 minutes, avec ou sans support PowerPoint); c) conclure sur les lectures (obligatoire et optionnelle) en retenant un point qui vous semble d'intérêt pour tous («à partager avec le groupe») ou en vous positionnant de manière critique («en ce qui me concerne»).

Les derniers 46% seront alloués à un **travail de session** de 12 pages (interligne et demi, police 11 ou 12 points), consacré à un état des connaissances portant sur un modèle d'intervention ou un motif d'intervention. La remise du travail est fixée au jeudi 20 juin à 16h. Le plan de présentation sera fourni lors de la 2^e semaine, mais il est déjà entendu qu'il suivra globalement les éléments de la grille de lecture. Le travail fera l'objet d'une courte présentation (15 à 20 minutes), suivie d'une période d'échanges le 18 juin.

À titre d'exemple, au niveau des modèles d'intervention, il est possible d'envisager: le modèle centré sur la mentalisation de Fonagy, les interventions pratiques centrées sur l'empowerment, l'intervention familiale, le soutien des pratiques parentales, les interventions basées sur la théorie de l'attachement, les stratégies de dépistage et d'intervention précoce, l'approche intersectionnelle, l'approche WrapAround.

Au niveau des motifs d'intervention, on pourrait s'intéresser notamment : à l'exposition à violence conjugale, l'agression sexuelle, les violences armées, la fugue, le risque suicidaire, l'exploitation sexuelle, les troubles mentaux sévères, l'itinérance. Toutefois, dans ce cas, l'accent doit être mis sur les pratiques d'intervention (voir *The California evidence-based clearinghouse*)._

Il est interdit d'utiliser un système d'intelligence artificielle ou toute autre technologie de génération de contenu (ex., ChatGPT) pour réaliser, en totalité ou en partie, ce travail.

NB Exceptionnellement, le professeur peut apporter des modifications aux dates des évaluations ou à leur pondération relative. Le cas échéant, le professeur doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Barème de notation

Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+		90
4	A	excellent	85
3,7	A-		80
3,3	B+		77
3	B	très bon	73
2,7	B-		70
2,3	C+		65
2	C	bon	60
1,7	C-		57
1,3	D+		54
1	D	passable	50
0	E	échec	-de 50

Livre obligatoire

Carpentier, J., Arseneault, C., & Alain, M. (2022). *Délinquance à l'adolescence: Comprendre, évaluer, intervenir*. Presses de l'Université du Québec.

Vous pouvez passer une commande via cette page web :

<https://www.puq.ca/catalogue/livres/delinquance-adolescence-3960.html>

Déroulement du cours

7 MAI AM 1. Rappels ou mises à jour

Lectures optionnelles:

Adler, J. R., Edwards, S. K., Scally, M., Gill, D., Puniskis, M. J., Gekoski, A., & Horvath, M. A. H. (2016). *What works in managing young people who offend? A summary of the international evidence*. Ministry of Justice Analytical Series.

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). (2019). *L'application des mesures en protection de la jeunesse: Cadre de référence*. Québec, Qc: INESSS.

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux. (2023). *Caractéristiques et besoins des clientèles visées par la réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation âgés de 10 ans et plus*. INESSS.

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). (2023). *Efficacité des modèles et des approches de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation*. INESSS
MSSS (2016) *L'application de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents – Manuel de référence*. Québec, gouvernement du Québec.

Pappas, L. N., & Dent, A. L. (2023). The 40-year debate: a meta-review on what works for juvenile offenders. *Journal of experimental criminology*, 19(1), 1-30.

7 MAI PM 2. Évaluation initiale des risques et besoins

Lectures optionnelles:

- Carpentier, J. et Arseneault, C. (2022) Les outils d'évaluation et de gestion du risque en délinquance des mineurs. Dans J. Carpentier, C. Arseneault et M. Alain (Dir.). *Délinquance à l'adolescence : Comprendre, évaluer, intervenir*. (p.117-138). Presses de l'Université du Québec
- Singh, J. P., Desmarais, S. L., Sellers, B. G., Hylton, T., Tirotti, M., & Van Dorn, R. A. (2014). From risk assessment to risk management: Matching interventions to adolescent offenders' strengths and vulnerabilities. *Children and Youth Services Review*, 47, 1-9.
- Vincent, G. M., Drawbridge, D., & Davis, M. (2019). The validity of risk assessment instruments for transition-age youth. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 87(2), 171.

14 MAI AM 3. Modèle psychoéducatif québécois (Guindon et Gendreau)

Lecture obligatoire : Le Blanc, M. (2014). La rigueur dans les activités éducatives, l'application de la méthode psychoéducatrice. À la mémoire de Gilles Gendreau. *Revue de psychoéducation*, 43(1), 121-142.

Lectures optionnelles :

- Le Blanc, M. (2019). L'évolution de la recherche appliquée sur la réadaptation psychoéducatrice au Québec, un modèle toujours probant?. *Revue de psychoéducation*, 48(1), 201-243.
- Le Blanc, M., & Morizot, J. (2021). La psychoéducation classique est-elle une discipline en dissipation? Le parcours de l'École de psychoéducation de l'Université de Montréal en parallèle de quatre périodes doctrinaires: de la réforme à la rééducation vers l'hétérogénéité et le contrôle. *Revue de psychoéducation*, 50(2), 265-326.
- Site web <https://www.unipsed.net/portails-2/portail-de-la-psychoeducation/>

14 MAI PM 4. Modèle Risque, Besoins, Réceptivité (Andrews, Bonta et Hoge)

Lecture obligatoire: Carpentier, J. et Arseneault, C. (2022) L'évaluation en délinquance. Dans Carpentier, J., Arseneault, C, Alain, M. (Eds) *Délinquance à l'adolescence : Comprendre, évaluer, intervenir*. Montréal : Les Presses de l'Université du Québec

Lectures optionnelles:

- Arseneault, C., Carpentier, J. et Bégin, J.Y. (2022). Le plan d'intervention – principes de base et composantes. Dans Carpentier, J., Arseneault, C, Alain, M. (Eds) *Délinquance à l'adolescence: Comprendre, évaluer, intervenir* (p. 139-162). Montréal : Les Presses de l'Université du Québec
- Brogan, L., Haney-Caron, E., NeMoyer, A., & DeMatteo, D. (2015). Applying the risk-needs-responsivity (RNR) model to juvenile justice. *Criminal Justice Review*, 40(3), 277-302.
- Lafortune, D. (2022). L'alliance de travail en contexte d'intervention sous contrainte. Dans Carpentier, J., Arseneault, C, Alain, M. (Eds) *Délinquance à l'adolescence : Comprendre, évaluer, intervenir* (p.303-328). Montréal : Les Presses de l'Université du Québec
- Parent, G., Langlois, V., Landry, C. et David, S. (2022) Les défis de l'implantation du modèle Risque-Besoins-Réceptivité. Dans Lafortune et al. (Eds). *Les jeunes en difficulté, un défi collectif* (p. 319-334). Montréal : Éditions du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal - Collection Institut universitaire Jeunes en difficulté.

21 MAI AM 5. Approches cognitives comportementales (Beck et Goldstein)

Lecture obligatoire : Arseneault, C. et Carpentier, J. (2002). Les approches motivationnelle et cognitive comportementale. Dans J. Carpentier, C. Arseneault et M. Alain (Dir.). *Délinquance à l'adolescence : Comprendre, évaluer, intervenir*. (p. 165-184). Presses de l'Université du Québec.

Lectures optionnelles:

Dionne, J., & St-Martin, N. (2015). Approche de communauté d'entraide et de justice (ACEJ): *Une façon différente d'intervenir avec les adolescentes et les adolescents en difficulté d'adaptation*. Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire (**choisir un chapitre**).

Goldstein, A. P., & Glick, B. (1994). Aggression replacement training: Curriculum and evaluation. *Simulation and Gaming*, 25, 1, 9-26.

Matthys, W., & Schutter, D. J. (2022). Improving our understanding of impaired social problem-solving in children and adolescents with conduct problems: implications for cognitive behavioral therapy. *Clinical Child and Family Psychology Review*, 25(3), 552-572.

Matthys, W., & Schutter, D. J. (2023). Moral thinking and empathy in cognitive behavioral therapy for children and adolescents with conduct problems: a narrative review. *Clinical Child and Family Psychology Review*, 26(2), 401-415.

21 MAI PM 6. Approche multisystémique (Henggeler et Schoenwald)

Lecture obligatoire : Boudreau, G. et Mireault, G. (2003). *Introduction à la thérapie multisystémique*. Beauport, Québec: Centre jeunesse de Québec, Institut universitaire.

Lectures optionnelles :

Henggeler, S., Borduin, C.M., Schoenwald, S.K., Pickrel, S.G., Rowland, M.D. & Cunningham, P.B.(1998) *Multi-systemic treatment of antisocial behavior in children and adolescents*. New York: Guilford Press

Littell, J. H., Pigott, T. D., Nilsen, K. H., Green, S. J., & Montgomery, O. L. (2021). Multisystemic Therapy for social, emotional, and behavioural problems in youth age 10 to 17: An updated systematic review and meta-analysis. *Campbell Systematic Reviews*, 17(4), e1158.

Zajac, K., Randall, J., & Swenson, C. C. (2015). Multisystemic therapy for externalizing youth. *Child and Adolescent Psychiatric Clinics*, 24(3), 601-616.

28 MAI AM 7. Approches sensibles au trauma (Blaustein et Kinniburgh)

Lecture obligatoire : Brend, D. M., Milot, T., Collin-Vézina, D., & Grisé Bolduc, M.-È. (2022). Les approches sensibles aux traumatismes auprès de jeunes auteurs de délits. Dans J. Carpentier, C. Arseneault et M. Alain (Dir.). *Délinquance à l'adolescence : Comprendre, évaluer, intervenir*. (p. 231-251). Presses de l'Université du Québec.

Lectures optionnelles :

Blaustein, M. E., & Kinniburgh, K. M. (2023). Comprehensive Interventions to Foster Resilience in Children with Complex Trauma. In *Handbook of Resilience in Children* (pp. 281-301). Cham: Springer International Publishing.

Hodgdon, H. B., Kinniburgh, K., Gabowitz, D., Blaustein, M. E., & Spinazzola, J. (2013). Development and implementation of trauma-informed programming in youth residential treatment centers using the ARC framework. *Journal of Family Violence*, 28, 679-692.

Milot, T., Bruneau-Bhérier, R., Collin-Vézina, D., & Godbout, N. (2021). Le trauma complexe: un regard interdisciplinaire sur les difficultés des enfants et des adolescents. *Revue québécoise de psychologie*, 42(2), 69-90.

Criminology & Public Policy, 22(1), 161-195.

11 JUIN AM 11. Good lives model (Ward)

Lecture obligatoire : Glowacz, F., Devillers, B. et Puglia, R. (2022). Le Good Lives Model. Un cadre d'intervention basé sur les besoins pour les jeunes ayant commis une infraction. Dans J. Carpentier, C. Arseneault et M. Alain (Dir.). *Délinquance à l'adolescence : Comprendre, évaluer, intervenir*. (p. 209-230). Presses de l'Université du Québec.

Lectures optionnelles:

Glowacz F., Puglia, R., & Devillers, B. (2020). Mineurs judiciairisés pour délit sexuel: soutien de la désistance par le Good Lives Model. *Criminologie*, 53(1), 127-149.

Serie, C. M., De Ruiter, C., Pleysier, S., & Put, J. (2023). Self-perceived views on offender rehabilitation in detained adolescent boys: a qualitative analysis in the context of the good lives model. *Frontiers in Psychology*, 14, 1153093.

Wylie, L. A., & Griffin, H. L. (2013). G-map's application of the Good Lives Model to adolescent males who sexually harm: A case study. *Journal of Sexual Aggression*, 19(3), 345-356.

11 JUIN PM 12. Approche narrative, identité et désistement assisté (Mc Neil)

Lecture obligatoire : Marcotte, J., F.Dufour, I. et Brunelle, N. L'approche narrative dans l'intervention auprès des jeunes adultes qui ont commis des délits. Dans J. Carpentier, C. Arseneault et M. Alain (Dir.). *Délinquance à l'adolescence : Comprendre, évaluer, intervenir*. (p. 253-274). Presses de l'Université du Québec.

Lectures optionnelles:

Ikonomopoulos, J., Smith, R. L., & Schmidt, C. (2015). Integrating narrative therapy within rehabilitative programming for incarcerated adolescents. *Journal of Counseling & Development*, 93(4), 460-470.

Judd, P., & Lewis, S. (2015). Working against the odds: How probation practitioners can support desistance in young adult offenders. *European Journal of Probation*, 7(1), 58-75.

Morash, M., Stone, R., Hoskins, K., Kashy, D. A., & Cobbina, J. E. (2020). Narrative identity development and desistance from illegal behavior among substance-using female offenders: Implications for narrative therapy and creating opportunity. *Sex Roles*, 83, 64-84.

18 JUIN AM ET PM. Présentation des travaux de session

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme : <https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique:

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Absence à un examen périodique pour un motif valable (article 30)

Si l'étudiant est absent à un examen périodique pour un motif jugé valable, cet examen peut être exclu de l'évaluation du cours ou peut être différé. Par motif valable, on entend un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure ou une maladie attestée par un certificat médical.

Retard à remettre un travail (article 32)

En cas de retard, pour un motif jugé valable, à remettre un travail constituant un élément d'évaluation d'un cours, l'étudiant doit remettre celui-ci dans le délai fixé par le doyen, après consultation du professeur. Ce délai ne peut excéder un trimestre. En attente de la note finale, la mention REM (remise) est portée au relevé de notes jusqu'à la remise et correction du travail en question. La mention REM ne peut figurer au relevé de notes plus de deux trimestres pour un cours donné.

Plagiat (article 37)

Tout plagiat, tout copiage ou toute fraude, ainsi que toute tentative de commettre ces actes, ou toute autre participation à ces actes, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation, d'un mémoire ou d'une thèse est régi par les dispositions du Règlement disciplinaire en vigueur sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants des cycles supérieurs. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

Constitue notamment un plagiat ou une fraude : l'utilisation totale ou partielle, littérale ou déguisée d'un texte, d'un tableau, d'une image, d'un exposé, d'un enregistrement ou de toute autre création, généré par un système d'intelligence artificielle, à moins d'autorisation explicite à l'occasion d'une évaluation.

Révision de l'évaluation (article 41)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui après consultation d'un élément d'évaluation du cours a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cet élément d'évaluation en adressant une demande écrite et motivée au doyen de la Faculté dont relève le cours, sauf si l'évaluation a été faite par un jury composé de trois membres ou plus.